

Economiser l'énergie, un investissement pour le futur

En matière d'urbanisme, la mixité logements-activités-commerces y est incitée pour tous les nouveaux projets immobiliers. Grâce à sa petite taille, cette commune genevoise a la capacité de réaliser des gains énergétiques substantiels au quotidien. La mobilité y a d'ailleurs une place importante. La commune va prochainement accueillir une gare du CEVA (Liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives, Annemasse) et l'ensemble du quartier est planifié de manière à optimiser les transferts modaux au sein d'un espace public de qualité. Les rues de quartier doivent être réaménagées pour les rendre attractives à la mobilité douce. Quant aux véhicules de la voirie, ils sont choisis en fonction de leur consommation.

La commune a également réalisé un audit énergétique de tous ses bâtiments et équipements communaux, éclairage public compris. Un suivi énergétique global est effectué depuis 1997 et le recours aux énergies renouvelables systématiquement exigé lors d'appels d'offre et de concours. C'est dans ce cadre qu'une pompe à chaleur a été installée en 2009 dans une annexe de la mairie, et que des installations solaires photovoltaïques et thermiques ont été récemment mises en service sur la toiture d'une école communale.

Les projets phares de la politique énergétique

- Etude de faisabilité sur les économies d'énergie et audit énergétique des bâtiments communaux ;
- Elaboration de fiches de mesures par domaine (évaluation, planification, description des responsabilités) et achats durables ;
- Réalisation d'un audit de l'éclairage public avec mise en œuvre de l'assainissement entre 2009-2012 ;
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école du Petit Senn ;
- Mise en place d'une zone bleue à macaron sur l'ensemble de la commune.
- Raccordement de deux bâtiments communaux au chauffage à distance (CAD).

En quelques chiffres

Commune : Chêne-Bourg
Canton : Genève
Nombre d'habitants : 8155
Superficie : 1,27 km²
Internet : www.chene-bourg.ch

Première labellisation Cité de l'énergie :
..... 2010



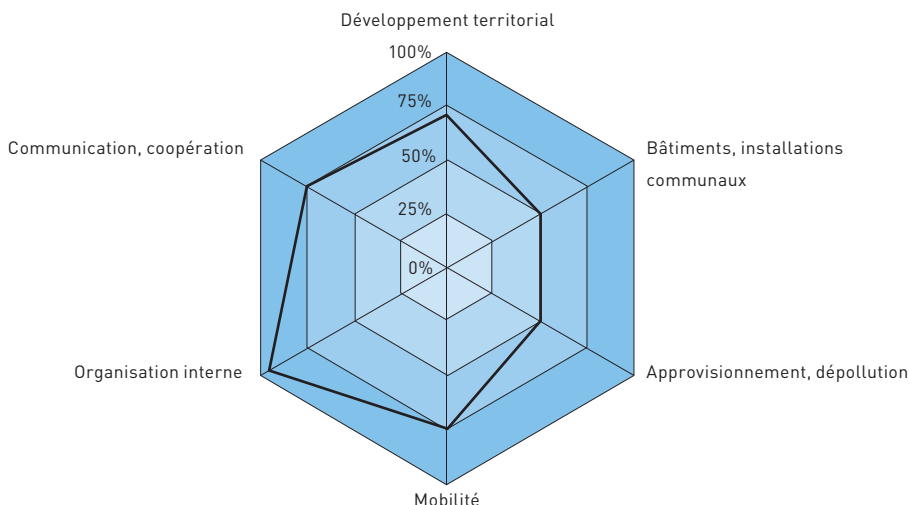


« Ensemble, nous construisons le futur »

« Chêne-Bourg est soucieuse d'assurer un développement harmonieux et d'offrir à la population un cadre de vie agréable. Après l'Agenda 21 et le label Cité de l'énergie, la commune se doit de poursuivre son rôle d'impulsion en lançant l'Eco Label des Entreprises. Ce dernier est basé sur un partenariat public-privé et axé sur la mise en œuvre de projets en faveur du développement durable, tout en générant des économies. Nous réaliserons ensuite une éco-carte afin d'inciter les habitants à privilégier les entreprises et commerces labellisés, à participer aux efforts et aux récompenses. Promouvoir le développement durable n'est pas qu'un simple slogan de campagne politique mais une réelle nécessité. Pour pouvoir parier sur le futur, il est indispensable qu'ensemble nous le construisions. »

Beatriz de Candolle
Conseillère administrative,
Chêne-Bourg

Taux de réalisation en 2014



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

La commune de Chêne-Bourg s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- Planification globale de la mobilité sur le territoire communal ;
- Prise en charge par la commune de la pollution ou détérioration du réseau des eaux usées ;
- Raccordement de deux bâtiments sur le réseau de chauffage à distance (CAD) ;
- Poursuite de l'amélioration du réseau cyclable ;
- Mise en place de l'Eco-Label pour entreprises ;
- Mise en place de l'Eco-carte pour les habitants de la commune.

Personne de contact à Chêne-Bourg

Eric Bodenmüller, T 022 869 41 10
e.bodenmuller@chene-bourg.ch

Conseillère Cité de l'énergie

Michelle Moser, T 022 735 55 45
moser@bourquin-stencek.ch

SuisseEnergie pour les communes

c/o Bio-Eco Sàrl, T 021 861 00 96
info@bio-eco.ch

Plus d'informations

www.citedelenergie.ch/chene-bourg



A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.